AMO pour l'élaboration du dossier ANRU, quartier Ramponneau

Ville de Fécamp

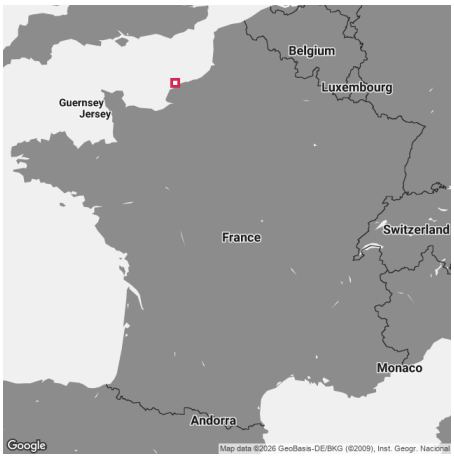

Type de mission: Stratégie et montage de projets

Maître d'ouvrage: Ville de Fécamp

Coût du projet :

directeur de mission : Valérie Embize

Année: 2008 - 2009

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales, Tribel

Programme: 128 démolitions / reconstructions, 1082 réhabilitations et résidentialisations

Acteurs: Etat (DDE, Préfecture), ANRU, Foncière Logement, Collectivités Territoriales (Communauté de communes, Département, Région), Bailleurs Sociaux (Immobilière Basse-Seine, Habitat 76), Atelier Tribel (architectes-urbanistes).

Consultants mobilisés: Valérie Embize

Montant de la mission: 58 M€ HT

Composantes de la mission:

- ■■■■■ Conseil stratégique
- ■■■■■ Etudes urbaines
- ■■■■■■■■■■ Animation partenariale
- Planification
- Outils de gestion
- Coordination inter chantiers
- ■■■■■ Ingénierie financière
- Gestion urbaine de proximité
- Insertion par l'activité économique
- Cohésion sociale
- ■■■■■ Concertation
- Capitalisation

Enjeux de la mission

Le Ramponneau est un quartier érigé dans les années 1960 sur un plateau, au sud de la ville de Fécamp. Faisant suite à des actions entreprises dès les années 1990, la municipalité a souhaité formaliser l'ensemble de ses réflexions par un PRU.
De la concertation ont émergé plusieurs axes d'intervention. Ainsi il apparait nécessaire de désenclaver le site par l'amélioration des relations Est-Ouest et le renforcement des circulations douces notamment. Le traitement du parc de logement social par des opérations de démolition-reconstruction dont 60% est traité hors site permet une diversification de l'habitat (20 logements en accession sociale et 30 logements AFL). Enfin le traitement du parc est un élément primordial afin de réaffirmer son statut d'espace public.

Contenu de la mission

- Préparation et animation des réunions techniques et des comités de pilotage.
- Création et formalisation de la présentation pour la réunion technique partenariale ;
- Assistance à la ville dans l'élaboration et la formalisation de son système de pilotage ;
- Analyse des données financières des différents partenaires pour optimiser les financements, création et mise à jour des tableaux financiers et de la matrice financière ;
- Présentation du diagnostic urbain et du projet de rénovation urbaine aux habitants (réunions publiques animées par Téchné-cité) ;
- Réalisation du diagnostic urbain, coordination de l'élaboration du projet urbain, coordination des partenaires pour l'obtention des pièces constitutives au dossier ANRU, formalisation du dossier ANRU ;
- Coordination de l'élaboration du projet urbain ;